

A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES
24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915
perpétré par le gouvernement Jeune-Turc

105 ans de déni : ça suffit !

VEILLE MEDIA

Vendredi 18 Septembre 2020

Retrouvez les informations sur notre site :

<http://www.collectifvan.org>

Rubrique Info Collectif VAN :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

SOMMAIRE

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média : c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

L'installation en Artsakh des familles arméniennes libanaises

18/09/2020 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/communiqué-relatif-l'installation-en.html>

Agenda - Mémorial de la Shoah - Rencontre sur le thème "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?»

18/09/2020 – Agenda Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/agenda-mémorial-de-la-shoah-rencontre.html>

Presse arménienne : Revue du 15 au 16 septembre 2020

18/09/2020 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/presse-arménienne-revue-du-15-au-16.html>

Jugé pour « incitation à la haine », le franco-turc Ahmet Cetin a alterné protestations de bonne foi et propos dilatoires

18/09/2020 - Christophe Ayad – Le Monde

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/18/juge-pour-incitation-a-la-haine-ahmet-cetin-a-alterne-protestations-de-bonne-foi-et-propos-dilatoires_6052666_3224.html

Ain : un Franco-Turc jugé pour provocation à la haine raciale visant la communauté arménienne

17/09/2020 – franceinfo

https://mobile.francetvinfo.fr/societe/justice/ain-un-franco-turc-juge-pour-provocation-a-la-haine-raciale-visant-la-communaute-armenienne_4109645.amp?fbclid=IwAR1cBwA5PtmHYEp2uM9v_3EecqHnjfwM5ITsRyyp46UFpzwXW8S2_68igQ

Les ultranationalistes turcs sèment la peur en Europe

23/07/2020 – Marco Ansaldo - Le Soir

<https://plus.lesoir.be/314861/article/2020-07-23/les-ultranationalistes-turcs-sement-la-peur-en-europe>

Procès Ahmet Cetin : le procureur requiert 6 mois de sursis, délibéré le 5 novembre

17/09/2020 – NAM

https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=68440&utm_source=dlvr.it&utm_medium=twitter

Property of journalist Can Dündar to be confiscated if he fails to appear in court

18/09/2020 – BIA News

<http://bianet.org/english/human-rights/231101-property-of-journalist-can-dundar-to-be-confiscated-if-he-fails-to-appear-in-court>

France-Turquie : "Entre alliés il y a des divergences, ça se comprend"

17/09/2020 - FRANCE 24

<https://www.france24.com/fr/20200917-relations-france-turquie-entre-allies-il-y-a-des-divergences-%C3%A7a-se-comprend>

Communiqué de presse - Méditerranée orientale: la Turquie doit immédiatement cesser ses activités illégales de forage

17/09/2020 - Zonebourse

https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/Communique-de-presse-Mediterranee-orientale-la-Turquie-doit-immediatement-cesser-ses-activites-il--31315991/?fbclid=IwAR0MIhkV_82VHPuapEpv0veFzK4fgXdAecLYHpKkDRvbSePzfC99DWZYuvE

Les eurodéputés demandent à la Turquie de mettre fin à sa « rhétorique nationaliste belliqueuse »

17/09/2020 - Ouest-France Fabien CAZENAVE

<https://www.ouest-france.fr/europe/ue/les-eurodeputes-demandent-a-la-turquie-de-mettre-fin-a-sa-rhetorique-nationaliste-belliqueuse-6977631>

Seconde Guerre mondiale : deux tiers des jeunes Américains ignorent tout de la Shoah

17/09/2020 - Le Point

https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-deux-tiers-des-jeunes-americains-ignorent-tout-de-la-shoah-17-09-2020-2392441_1615.php

La Turquie réclame une notice rouge contre un ex-député kurde

17/09/2020 - L'Orient-Le Jour

<https://www.lorientlejour.com/article/1233075/la-turquie-reclame-une-notice-rouge-contre-un-ex-depute-kurde.html>

Appels à la violence contre la communauté arménienne : un activiste bien pâle au tribunal

17/09/2020 - **Catherine Lagrange** - Le Parisien

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/appels-a-la-violence-contre-la-communaute-armenienne-un-activiste-bien-pale-au-tribunal-17-09-2020-8386920.php>

La sénatrice australienne Louise Pratt se joint aux appels arménien, assyrien et grec pour la reconnaissance du génocide

17/09/2020 - NAM

http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=68328

Mehmet Yalcin renvoyé vers la Turquie : l'expulsion qui indigne la gauche

17/09/2020 - Le Parisien - Nicolas Berrod

<https://www.leparisien.fr/politique/mehmet-yalcin-renvoye-vers-la-turquie-l-expulsion-qui-indigne-la-gauche-17-09-2020-8386875.php>

Méditerranée orientale : l'enquête de l'OTAN sur l'incident naval franco-turc mise sous le boisseau

La Tribune Par [Robin Emmott, Reuters](#) | 17/09/2020, 18:51

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mediterranee-orientale-l-enquete-de-l-otan-sur-l-incident-naval-franco-turc-mise-sous-le-boisseau-857510.html>

Lyon : Julie Ravouna-Hasson, déportée et rescapée d'Auschwitz, vient de s'éteindre

17/09/2020 - D.Mazzola (avec M.Figureau) - **France 3**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-julie-ravouna-deportee-rescapee-auschwitz-vient-s-eteindre-1874544.html>

Clip « antisémite » du rappeur Freeze Corleone. Enquête ouverte pour provocation à la haine raciale

17/09/2020 - Ouest-France

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/clip-antisemite-du-rappeur-freeze-corleone-enquete-ouverte-pour-provocation-a-la-haine-raciale-6977869>

Armenian Embassy calls for full investigation of arson at San Francisco church building

18/09/2020 - [Siranush Ghazanchyan](#) - Armradio

<https://en.armradio.am/2020/09/18/armenian-embassy-calls-for-full-investigation-of-arson-at-san-francisco-church-building/?fbclid=IwAR3zzRgbnjU6E UlpV38rodzdCJqx4xID-IJwh6WbwPyNOMM9OjKLi68I9E>

UPDATED: San Francisco Church Building Fire was Arson

17/09/2020 - Asbarez

<http://asbarez.com/196835/san-francisco-church-center-set-ablaze-arson-suspected/?fbclid=IwAR2hyTstvhyhyTQfvUiwTRiV2PPwFmpA1SgR-kB5ZlqzjfIxQ4Eo8OEGAMk>

Eric Émeraux, témoignage d'un «traqueur» d'auteurs de crimes contre l'humanité

17/09/2020 - [Carine Frenk](#) - RFI

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200917-l-arrestation-kabuga-est-l-une-nos-plus-grandes-fiert%C3%A9s>

INFOS COLLECTIF VAN

Communiqué relatif à l'installation en Artsakh des familles arméniennes libanaises



Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous invite à lire ce Communiqué de presse du Ministère artsakhiote des Affaires étrangères publié sur le site de la Représentation permanente de la République d'Artsakh en France le 18 septembre 2020.

Représentation permanente de la République d'Artsakh en France

Communiqué du Ministère artsakhiote des Affaires étrangères

Communiqué relatif à l'installation en Artsakh des familles arméniennes libanaises

18 septembre 2020

Faisant suite à la récente note de protestation déposée par le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères près des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE où celui-ci tente de présenter l'installation de plusieurs familles arméniennes libanaises en République d'Artsakh comme une violation des normes du droit international humanitaire, le ministère artsakhiote des Affaires étrangères déclare :

Les autorités de la République d'Artsakh considèrent qu'il est de leur devoir de porter assistance aux compatriotes qui se trouvent dans une situation critique causée par diverses catastrophes et crises. Par ailleurs, répondre aux catastrophes humanitaires relève de la responsabilité collective de l'ensemble de la communauté internationale, dont la République d'Artsakh est partie, nonobstant l'absence provisoire d'une reconnaissance politique de son statut. En expédiant de l'aide humanitaire au Liban et en offrant un abri à ceux qui ont perdu leur foyer à la suite de l'explosion dévastatrice de Beyrouth, Stepanakert apporte, dans la mesure de ses moyens, sa contribution aux efforts communs de la communauté internationale tendant à mettre en œuvre les idéaux humanitaires.

Les autorités de la République d'Artsakh souhaitent que la communauté arménienne du Liban soit préservée, mais en même temps, dans le cadre de leur droit souverain, elles apporteront le soutien nécessaire à ceux qui sont en difficulté et qui choisiront de s'installer dans la République d'Artsakh.

Les tentatives répétées de la partie azerbaïdjanaise de présenter l'octroi par les autorités artsakhiotes d'abris aux personnes victimes d'une catastrophe humanitaire comme une violation des normes du droit international humanitaire témoignent non seulement d'une interprétation tendancieuse et partielle des textes internationaux, mais aussi d'une compréhension pervertie de l'humanisme en général. Tout au long du conflit du Karabagh et du processus de son règlement, les autorités azerbaïdjanaises ont fait preuve d'un mépris affiché envers les problèmes humanitaires, ne s'en servant qu'en guise d'écran pour dissimuler leurs véritables desseins condamnables. La preuve en est la négligence cynique, plus de trois décennies durant, des droits de près d'un demi-million de réfugiés arméniens d'Azerbaïdjan, dont l'expulsion fut accompagnée de massacres et de pogroms brutaux, alors qu'à ce jour Bakou refuse obstinément de reconnaître sa responsabilité dans leur destin tragique.

Il est inacceptable que les victimes de la catastrophe humanitaire de Beyrouth deviennent cible d'attaques et sujet de spéculations politiques des autorités azerbaïdjanaises. Les autorités de la République d'Artsakh continueront à apporter l'assistance nécessaire à tous ceux qui se trouvent dans une situation difficile, quel qu'en soit le lieu de résidence.

<https://www.haut-karabagh.com/communique-relatif-a-linstallation-en-artsakh-de-plusieurs-familles-armeniennes-libanaises/>

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/communique-relatif-linstallation-en.html>

Presse arménienne : Revue du 15 au 16 septembre 2020

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous présente cette Revue de Presse parue sur le site de l'Ambassade de France en Arménie le 17 septembre 2020.

Publié le 18 septembre 2020

Ambassade de France en Arménie

Revue de la presse arménienne du 15 au 16 septembre 2020

46376cas confirmés de coronavirus/Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 46376cas de coronavirus dans le pays dont 42069 ont été guéris et 923 patients sont décédés.

Mise en place d'une Commission d'enquête parlementaire ad hoc pour étudier l'efficacité de la lutte contre le coronavirus/

Une Commission d'enquête parlementaire a été mise en place pour étudier l'efficacité des mesures prises par l'Arménie pour prévenir la propagation du coronavirus et pour atténuer ou éliminer les effets de l'épidémie. La commission sera composée de 12 membres dont 7 du parti au pouvoir, 3 de «Arménie prospère» et 2 de «Arménie lumineuse».

Plus d'une douzaine de compagnies aériennes reprennent leurs vols réguliers vers l'Arménie/

L'aéroport de Zvartnots a publié la liste des compagnies aériennes qui reprennent des vols réguliers vers l'Arménie.

Visite du MAE arménien en Égypte/

La presse rend compte de la visite en Égypte du Ministre des Affaires étrangères arménien, Zohrab Mnatsakanyan, où il a rencontré son homologue, Sameh Shoukry, le Président, Abdel Fattah Al-Sisi, le Pape de l'Église copte orthodoxe d'Alexandrie, Tawadros II, le Grand Imam d'al-Azhar Ahmed Mohamed Ahmed El-Tayeb, et le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheitm. Mnatsakanyan et son homologue ont également tenu une conférence de presse conjointe. Les Ministres arménien et égyptien ont souligné que la protection des groupes religieux était une sphère de coopération essentielle sur la scène internationale. L'Arménie a également exprimé son soutien ferme à la position de l'Égypte dans les après différends avec la Turquie sur les frontières maritimes en Méditerranée orientale et le conflit en Libye. Mnatsakanyan a accusé Ankara de déstabiliser ces régions et les régions voisines, y compris le Caucase du Sud. «Nous sommes solidaires de la Grèce et de Chypre en ce qui concerne leurs droits inaliénables à des activités économiques dans la zone économique exclusive, conformément au droit international» a déclaré le Ministre arménien. Mnatsakanyan a aussi fait l'éloge de l'engagement de l'Égypte pour la paix et la stabilité en Libye. Il a également déclaré que l'Arménie soutient les efforts de l'Égypte pour signer un accord de libre-échange avec l'Union économique eurasiatique. En outre, selon lui, Erevan et le Caire préparent la visite du Président égyptien en Arménie. Selon la députée du parti au pouvoir Tatevik Hayrapetyan, l'importance du Moyen-Orient s'accroît en particulier, compte tenu des intérêts de sécurité. D'après elle, avec cette visite, le Ministère des Affaires étrangères lance une nouvelle stratégie au Moyen-Orient.

L'Arménie et l'Azerbaïdjan invités à clarifier leurs positions/La presse indique que les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE et le

représentant personnel du président en exercice de l'OSCE ont tenu des consultations intensives à Paris le 14 septembre. Les coprésidents ont passé en revue la situation dans la région en mettant particulièrement l'accent sur les nouveaux développements à la suite de l'escalade de violence à la mi-juillet à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les coprésidents se sont entretenus séparément par téléphone avec les Ministres des Affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais et les ont invités à rencontrer individuellement les coprésidents en personne au cours des prochaines semaines «afin de clarifier davantage leurs positions respectives, dans le but de reprendre des négociations de fond sérieuses sans conditions préalables».

Élection des trois nouveaux juges de la Cour constitutionnelle/ Le Parlement a élu mardi trois nouveaux juges de la Cour constitutionnelle (CC), qui remplaceront des juges évincés de manière controversée en juin (cf. revue du 23 juin 2020). L'élection des juges a été boycottée par les deux partis d'opposition parlementaire, «Arménie prospère» et «Arménie lumineuse». Ils ont affirmé que les récents changements constitutionnels avaient été promulgués en violation de la loi. Conformément à la Constitution, le gouvernement, le Président et l'Assemblée des juges arméniens avaient chacun désigné le mois dernier un candidat pour remplacer les membres évincés (cf. revue du 4 au 5 août 2020). Le gouvernement avait nommé la candidature d'Edgar Shatiryan, professeur de droit, le Président avait nommé Artur Vagharshyan, responsable de la chaire de droit à l'université d'État d'Erevan, et l'Assemblée des juges avait nommé Yervand Khundkarian, qui dirige depuis deux ans la Cour de cassation. Les candidats avaient tenu des réunions séparées avec les députés du parti au pouvoir avant la session parlementaire. Aucun d'entre eux n'a cependant rencontré les groupes parlementaires d'opposition, ce que cette dernière a déploré. Les députés pro-gouvernementaux ont soutenu les trois candidats malgré les objections de certains d'entre eux. Ces derniers ont notamment affirmé que les candidats étaient liés aux anciennes autorités d'une manière ou d'une autre. Le vice-président du Parlement et membre du parti au pouvoir, Alen Simonian, a minimisé les craintes et a insisté sur le fait que les autorités actuelles n'avaient pas l'intention de créer une CC «marionnette». A la question de savoir s'il est imaitpossible que l'ancien Président de la CC Hrayr Tovmasyan soit élu de nouveau Président par la nouvelle composition de la Cour, Simonian a déclaré qu'il écartait pratiquement une telle possibilité, car «la crise» de la CC avait également été créée par l'apparition de Hrayr Tovmasyan au poste de juge de la CC. Selon le quotidien Joghovourd, la course pour le poste du Président de la CC seraient entre Yervand Khundkaryan

nouvellement nommé et Vahe Grigoryan qui s'était déclaré «seule personne légitime pour présider la CC» après être nommé par les nouvelles autorités en 2019 (cf. revue du 21 juin 2019). La presse indique également que l'OSCE ODIHR a contacté l'Ombudsman arménien pour discuter de «l'importance d'une évaluation indépendante du processus de nomination des juges de la CC et la manière dont les deux institutions peuvent travailler conjointement pour suivre le processus».

Nouvelle enquête sur l'achat de votes par le parti de

Tsaroukian/Les forces de l'ordre ont évoqué la possibilité de nouvelles poursuites pénales contre Gagik Tsaroukian, chef du parti d'opposition parlementaire «Arménie prospère» et homme d'affaires, en affirmant que les employés de son usine de ciment avaient acheté des votes à l'approche des élections législatives de 2012 et 2017. L'affaire pourrait être intégrée dans une enquête en cours du Service de sécurité national sur l'achat de votes supposément ordonné par Tsaroukian(cf. revue du 13 au 15 juin 2020).

Les députées de l'opposition abandonnent leur projet de loi

anti-avortement/Citant de fortes objections des membres de la société civile, deux députées de l'opposition ont abandonné leur projet d'introduire une législation qui interdirait les avortements en Arménie sauf en cas d'urgence médicale (cf. revue du 10 au 11 septembre 2020). Naira Zohrabian, d' «Arménie prospère», s'est plainte des «attaques» des critiques, mais a cherché à prendre ses distances par rapport au projet de loi en disant qu'il avait été rédigé et présenté par «plusieurs organisations pro-gouvernementales». Les experts de la santé et les activistes civiques se sont fermement opposés à l'introduction du projet de loi, avertissant qu'il obligerait de nombreuses femmes à subir des avortements illégaux et dangereux ou à prendre des pilules abortives qui peuvent également être dangereuses pour leur santé. Selon Tsovinar Harutyunyan, chef du bureau d'Erevan du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), une interdiction générale de l'avortement n'empêcherait pas la pratique généralisée d'avortement sélectif. Harutyunyan a déclaré que les efforts déployés ces dernières années par le gouvernement et la société civile pour freiner cette pratique ont déjà porté quelques fruits: la disparité entre le nombre de garçons et de filles nouveau-nés dans le pays s'est réduite, passant de 115 à 100 en 2015 à 110 à 100 en 2019. Rappelons que l'avortement est légal en Arménie depuis l'époque soviétique. La loi arménienne autorise actuellement la procédure pendant les 12 premières semaines de la grossesse.

La rentrée scolaire 2020/La presse rend compte de la rentrée scolaire 2020 qui a eu lieu le 15 septembre. Selon les nouvelles procédures liées au coronavirus, les élèves iront à l'école six jours par semaine au lieu de cinq. Le port du masque en classe est obligatoire. Il est interdit aux écoles d'organiser des manifestations et des événements. Les heures prolongées et les cercles extrascolaires sont temporairement annulés. Selon le Ministère de l'éducation, des sciences, de la culture et des sports, 1 280 enseignants du secondaire, qui sont dans le groupe de risque, ont eu la possibilité de choisir le format de travail, y compris à distance. Les règles permettent également aux étudiants qui ont des maladies chroniques ou qui ont des membres de famille infectés par le virus de s'en tenir à l'enseignement à distance. Ainsi pour 2 426 élèves le processus éducatif sera organisé à distance. Selon les dernières données, il y a maintenant 397 607 élèves dans les écoles secondaires d'Arménie, dont 38 186 sont des élèves de première année.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

<https://am.ambafrance.org/-Septembre->

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/presse-armenienne-revue-du-15-au-16.html>

AGRESSION CONTRE LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Jugé pour « incitation à la haine », le franco-turc Ahmet Cetin a alterné protestations de bonne foi et propos dilatoires

Le Monde

Le jeune homme franco-turc de 23 ans comparaissait, jeudi, dans l'Ain. Le procureur de la République a demandé une condamnation à six mois de prison avec sursis, la privation du droit d'éligibilité pendant cinq ans et 2 000 euros d'amende.

Par Christophe Ayad Publié aujourd'hui à 05h28, mis à jour à 10h50

Qui est vraiment Ahmet Cetin ? Un « M. Tout-le-Monde », comme le présente son avocate, jeune homme franco-turc de 23 ans, marié et père d'un enfant, qui, emporté par sa fougue, a fait des déclarations maladroites sur les réseaux sociaux ? Ou l'avant-garde en France des Loups gris, une organisation turque paramilitaire et d'extrême droite, prête à faire le coup de poing – voire le coup de feu – contre les Arméniens critiquant la Turquie dans la rue ? Cette question n'était théoriquement pas à l'ordre du jour du tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse, jeudi 17 septembre, où M. Cetin réside et où il comparait pour « incitation à la haine », mais elle a été en filigrane des débats.

En cause, une vidéo d'une minute et demie, enregistrée pendant l'été à l'occasion d'un Instagram live et dans laquelle Ahmet Cetin déclarait : « *Que le gouvernement [turc] me donne une arme et 2 000 euros et je ferai ce qu'il y a à faire où que ce soit en France.* » Plus loin, il enjoint à ses auditeurs : « *Que tout le monde s'occupe de sa ville* », en précisant « *à Lyon, nous, on gère* ». Enfin, il regrette qu'« *à Marseille, il y a trop de pro-PKK, trop d'Arméniens* », sous-entendu pour pouvoir empêcher les Arméniens de manifester.

La vidéo, qui a fait 13 432 vues avant d'être retirée, s'inscrit dans une ambiance tendue de manifestations d'Arméniens de France contre l'agression militaire de l'Azerbaïdjan, soutenu politiquement et militairement par la Turquie, contre Erevan en juillet. Le 24 juillet, Ahmet Cetin a ainsi pris la tête d'une contre-manifestation proturque non autorisée et violente à Décines, au moment où se tenait un rassemblement arménien dans cette banlieue de Lyon. Voilà pour le contexte.

Une antiphrase ratée

A plusieurs reprises, la présidente a souligné que le tribunal n'était pas là pour juger de la manifestation du 24 juillet ou d'autres messages postés par M. Cetin, ni de ses positions politiques et de son passé militant. Seul l'extrait incriminé a été décortiqué et analysé. Tout en concédant que « *si c'était à refaire, [il] ne le ferait pas du tout* » et que ses mots étaient « *mauvais* », M. Cetin, qui a comparu libre mais sous contrôle judiciaire, s'est attaché à nier tant la réalité des appels à la violence que le fait que les Arméniens étaient visés. Il a alterné protestations de bonne foi et propos dilatoires. Selon lui, la phrase au centre des débats était destinée à souligner qu'il n'était justement « *pas un fonctionnaire de l'Etat turc rémunéré à organiser des manifestations* » et qu'il n'avait pas que ça

à faire. En clair, une antiphrase ratée. Mais alors, pourquoi parler d'arme ? « *Je me suis dit qu'avec des mots trash, c'était plus clair.* » Raté aussi.

La suite est réservée aux abonnés.

https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/09/18/juge-pour-incitation-a-la-haine-ahmet-cetin-a-alterne-protestations-de-bonne-foi-et-propos-dilatoires_6052666_3224.html

Appels à la violence contre la communauté arménienne : un activiste bien pâle au tribunal

Le Parisien

Jugé pour des appels à la violence contre la communauté arménienne près de Lyon fin juillet, Ahmet Cetin a nié appartenir aux Loups gris turcs et a fait profil bas.

Par Catherine Lagrange, correspondante à Lyon (Rhône)

Le 17 septembre 2020 à 22h14

« Que le gouvernement turc me donne 2000 euros et une arme et je ferai ce qu'il y a à faire, n'importe où en France ! » Cette phrase, diffusée sur une vidéo postée cet été sur son compte Instagram suivi par quelque 7 000 abonnés, Ahmet Cetin l'a effacée. Il l'a fait disparaître depuis sa mise en examen. Elle a valu ce jeudi à ce jeune franco turc de 23 ans, résident à Bourg-en-Bresse (Ain), une comparution pour « incitation à la violence ou à la haine » devant le tribunal correctionnel de sa ville.

A la barre du tribunal, ce jeune homme marié, père de famille, qui travaille comme agent d'entretien, a eu bien du mal à s'expliquer sur ces intentions. Il réfute toute appartenance à l'organisation des Loups gris, ce [mouvement ultranationaliste turc qui s'affiche anti-kurde et anti-arménien](#). Il nie avoir jamais appelé à réprimer les rassemblements de la communauté arménienne. Pourtant, le 24 juillet dernier, c'est bien lui qui a été identifié et interpellé à la tête d'un groupe d'une centaine d'extrémistes turcs brandissant barres de fer et drapeaux nationaux, faisant avec les doigts le signe de reconnaissance des Loups Gris, tirant des mortiers et saccageant des échoppes à proximité d'un rassemblement de la communauté arménienne de Décines, en banlieue lyonnaise. Des faits qui devraient lui valoir de nouvelles poursuites devant le tribunal de Lyon cette fois-ci.

« Mes messages ont été mal compris »

En attendant, le franco turc explique être effectivement « très sollicité par les Turcs d'autres villes pour des manifestations », mais de ne pas donner suite. « Je n'ai pas la possibilité d'aller dans toutes les villes de France et mes messages ne sont pas haineux, ils ont été mal compris par la communauté arménienne, je ne voulais rien de mal » tente-t-il de convaincre en regrettant d'être catalogué « depuis des années comme mafieux et extrémiste sur les réseaux sociaux ». Dans d'autres publications sur Internet, Ahmet Cetin exhorte pourtant ses supporters à ne pas se rendre aux manifestations où les Arméniens sont plus nombreux que les Turcs et de préférer la situation inverse.

Quand les avocats des parties civiles, constituées du Comité de Défense de la Cause Arménienne et de SOS-Racisme lui demandent si le génocide arménien a existé, il assène un « Je ne suis pas historien ! » Quand on lui fait remarquer qu'il a publié sur Twitter « Le génocide arménien n'a jamais été prouvé », il rétorque qu'il « il fallait porter plainte pour négationnisme ». Quand à son appartenance aux Loups gris, c'est un « Non ! » catégorique.

« Visant la communauté arménienne »

Ahmet Cetin dit n'avoir qu'une aspiration désormais, « remettre sa vie dans un cadre normal, mener une vie de famille et professionnelle sans activité politique ni militante ». Pour preuve de sa bonne foi, il avance avoir supprimé tous ses comptes sur les réseaux sociaux.

Pour le procureur de la République pourtant, « Ahmet Cetin nie l'évidence, ses messages visant la communauté arménienne » et, « invitant chacun à prendre part à l'affrontement et au combat ». Il a requis six mois de prison avec sursis et 2000 euros d'amende.

Pour son avocate Marie Audineau, qui demande la relaxe, « ce n'est pas un Loup gris, ce n'est pas un terroriste. Je défends simplement monsieur tout le monde, qui, par ses origines turques, est sensibilisé aux débats entre communautés turque et arménienne, un homme qui est victime de l'emballement des réseaux sociaux. »

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/appels-a-la-violence-contre-la-communaute-armenienne-un-activiste-bien-pale-au-tribunal-17-09-2020-8386920.php>

Ain : un Franco-Turc jugé pour provocation à la haine raciale visant la communauté arménienne

Par franceinfo – Radio France

Mis à jour le 17/09/2020 | 19:34 – publié le 17/09/2020 | 19:34

Le procureur a requis six mois de prison avec sursis jeudi contre Ahmet Cetin à Bourg-en-Bresse. Le jugement a été mis en délibéré au 5 novembre.

Six mois de prison avec sursis sont requis à l'encontre du Franco-Turc Ahmet Cetin qui comparaissait jeudi 17 septembre devant le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse (Ain) pour "provocation publique à la violence ou à la haine raciale", rapporte la journaliste de franceinfo présente au tribunal. Le jugement a été mis en délibéré au 5 novembre.

Il est reproché à Ahmet Cetin d'avoir prononcé la phrase : *"Que le gouvernement turc me donne 2 000 euros ou une arme et je ferai ce qu'il y a à faire où que ce soit en France"*, alors qu'il s'exprimait dans un direct sur le réseau social Instagram, en marge d'une contre-manifestation anti-arménienne qui avait dégénéré à Décines-Charpieu (Rhône), le 24 juillet dernier. Le Comité de défense de la cause arménienne et le Conseil de coordination des organisations arméniennes de France ont notamment porté plainte pour ces propos.

Une phrase "sortie de son contexte" selon le prévenu

Devant le tribunal, Ahmet Cetin affirme que la phrase a été sortie de son contexte et qu'elle n'était pas haineuse envers une communauté.

Interrogé par les avocats des parties civiles, le jeune homme de 23 ans nie appartenir au groupe nationaliste turc des "Loups gris". À la question *"est-ce que le génocide arménien a eu lieu ?"*, le prévenu répond : *"Je ne suis pas historien"*. Il rappelle avoir été candidat aux législatives 2017 dans l'Ain sous l'étiquette du parti Égalité et justice, proche du président turc Erdogan. À l'issue de cette élection, Ahmet Cetin a d'ailleurs été condamné à trois ans d'inéligibilité par le Conseil constitutionnel pour ne pas avoir déposé de comptes de campagne.

Cette fois, le procureur de la République de Bourg-en-Bresse a requis six mois de prison avec sursis, une amende de 2 000 euros et une peine d'inéligibilité de cinq ans.

Les faits de violences directement liés à la manifestation du 24 juillet, dans laquelle des personnes ont défilé avec des armes et ont dégradé des véhicules et un commerce, seront jugées dans un procès ultérieur. Quatre militants pro-Turquie avaient été interpellés.

https://mobile.francetvinfo.fr/societe/justice/ain-un-franco-turc-juge-pour-provocation-a-la-haine-raciale-visant-la-communaute-armenienne_4109

GENOCIDE ARMENIEN

AUSTRALIE

La sénatrice australienne Louise Pratt se joint aux appels arménien, assyrien et grec pour la reconnaissance du génocide

NAM

La sénatrice fédérale d'Australie-Occidentale, Louise Pratt a rejoint les appels arméno-australiens, assyro-australiens et gréco-australiens pour la reconnaissance nationale du génocide de 1915 commis contre leurs ancêtres par l'Empire ottoman, en signant une affirmation de soutien soutenant l'Initiative conjointe de justice.

Le lancement en février 2020 de l'Initiative conjointe pour la justice au Parlement australien a marqué la signature d'un protocole d'accord par le Comité national arménien d'Australie (ANC-AU), l'Alliance universelle assyrienne (AUA) et le Conseil hellénique australien (AHC), qui déclare la reconnaissance par l'Australie des génocides arménien, assyrien et grec comme une priorité au nom de leurs communautés.

Louise Pratt est une ardente défenseuse des questions sociales depuis son entrée au Parlement fédéral en 2008, avant de passer huit ans au Parlement de l'État d'Australie occidentale.

« La sénatrice Louise Pratt s'est engagée depuis longtemps avec nos communautés sur cette question, et nous, Arméno-Australiens, Assyro-Australiens et Gréco-Australiens, la remercions d'avoir ajouté sa voix aux appels en faveur de la reconnaissance australienne des génocides arménien, assyrien et grec », a déclaré le Directeur exécutif du Comité national Arménien d'Australie (ANC-AU), Haig Kayserian.

« Nous pensons qu'il est temps que l'Australie se joigne aux nations justes pour défendre la vérité et la justice sur cette question, et nous sommes ravis d'être rejoints dans notre plaidoyer par le sénateur Pratt" a-t-il ajouté.

par [Stéphane](#) le jeudi 17 septembre 2020

TURQUIE/MÉDITERRANÉE

Communiqué de presse - Méditerranée orientale: la Turquie doit immédiatement cesser ses activités illégales de forage

Zonebourse

17/09/2020 | 20:24

Les députés ont fait part de leur inquiétude concernant le différend en cours et les risques qui en découlent en matière d'escalade militaire entre des États membres de l'UE et un pays candidat à l'adhésion à l'Union.

En amont du Conseil européen extraordinaire des 24/25 septembre sur la dangereuse escalade et le rôle de la Turquie en Méditerranée orientale, les députés expriment leur pleine solidarité avec la Grèce et Chypre dans une résolution adoptée par 601 voix pour, 57 contre et 36 abstentions.

Affirmant que l'UE est prête et déterminée à défendre ses intérêts, les députés appellent la Turquie à cesser immédiatement toute activité illégale de prospection et de forage en Méditerranée orientale, à ne pas violer l'espace aérien grec et les eaux territoriales grecques et chypriotes et à mettre fin à la "rhétorique nationaliste belliqueuse".

Détérioration des relations entre l'UE et la Turquie

Une solution ne sera possible qu'au travers d'un dialogue, de la diplomatie et de la négociation, affirment les députés, qui appellent tous les acteurs impliqués, en particulier la Turquie, à s'engager sans délai dans un processus de désescalade en retirant leurs forces armées de la zone. Ils saluent la décision de la Turquie de retirer le 12 septembre dernier l'un de ses navires de recherche sismique de la zone litigieuse, un premier geste en vue de l'apaisement des tensions, tout en condamnant en même temps le projet de la Turquie de prolonger la durée de service d'un autre navire de forage.

Les députés ont fait part de leur vive inquiétude quant à l'état actuel des relations entre l'UE et la Turquie, déjà sérieusement affectées par la grave situation en matière de droits de l'homme et par l'érosion de la démocratie et de l'État de droit en Turquie.

De nouvelles sanctions ne sont pas exclues

Les députés appellent la Turquie et les États membres à soutenir le dialogue politique en Libye et à respecter l'embargo sur les armes imposé par le [Conseil de sécurité des Nations unies](#). Les députés déplorent l'impact négatif sur la stabilité de la région, notamment en Syrie, de la politique étrangère actuelle de la Turquie et d'autres actions menées en Méditerranée.

Précisant que de nouvelles [sanctions](#) ne pourraient être évitées qu'au travers du dialogue, ils appellent le Conseil à se tenir prêt à mettre en place de nouvelles mesures restrictives sectorielles et ciblées, qui n'auraient pas d'impact négatif sur la population turque ou les réfugiés qui résident dans le pays.

Contexte

Ces derniers mois, la tension est montée suite à l'augmentation des activités de prospection gazière de la Turquie au sein de la zone économique exclusive grecque et chypriote. Depuis, la Grèce et la Turquie ont mis leurs armées en état d'alerte et ont envoyé des navires de guerre dans la zone contestée. Avant le débat de mardi, les députés avaient déjà discuté du rôle problématique de la Turquie dans la région avec le Chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, lors de la [session plénière de juillet](#).

<https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/Communique-de-presse-Mediterranee-orientale-la-Turquie-doit-immediatement-cesser-ses-activites-il--31315991/>

Les eurodéputés demandent à la Turquie de mettre fin à sa « rhétorique nationaliste belliqueuse »

Ouest-France Fabien CAZENAVE. Publié le 17/09/2020 à 15h51

Le Parlement européen a marqué, par une résolution adoptée ce jeudi 17 septembre, son soutien à la Grèce et à Chypre dans le cadre des tensions actuelles avec la Turquie en Méditerranée orientale.

Les [eurodéputés](#) ont condamné, ce jeudi, à Bruxelles les actions de la [Turquie](#) en Méditerranée orientale dans les zones maritimes de la [Grèce](#) et de [Chypre](#) et ont exprimé leur pleine solidarité avec les deux États membres.

Les députés européens ont fait part de leur inquiétude concernant l'escalade militaire en cours entre des États membres de l'Union européenne et un pays candidat à l'adhésion. L'élu des Républicains Geoffroy Didier (PPE) a d'ailleurs

demandé, lundi, l'abandon définitif de tout processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Tensions en Méditerranée orientale

La résolution votée largement ce jeudi (par 601 voix pour, 57 contre) intervient avant un [Conseil européen extraordinaire](#) qui doit avoir lieu sur le sujet les 24 et 25 septembre prochain. La Turquie est appelée dans ce texte à cesser immédiatement toute activité illégale de prospection et de forage en Méditerranée orientale, à ne pas violer l'espace aérien grec et les eaux territoriales grecques et chypriotes et à mettre fin à la « **rhétorique nationaliste belliqueuse** ».

Ces derniers mois, la tension est montée après l'augmentation des activités de prospection gazière décidées par Ankara au sein de la zone économique exclusive grecque et chypriote. Depuis, la Grèce et la Turquie ont mis leurs armées en état d'alerte et ont envoyé des navires de guerre dans la zone contestée.

<https://www.ouest-france.fr/europe/ue/les-eurodeputes-demandent-a-la-turquie-de-mettre-fin-a-sa-rhetorique-nationaliste-belliqueuse-6977631>

Méditerranée orientale : l'enquête de l'OTAN sur l'incident naval franco-turc mise sous le boisseau

La Tribune

Par [Robin Emmott, Reuters](#) | 17/09/2020, 18:51

Selon les autorités françaises, en juin, en Méditerranée orientale, des bâtiments de la Marine turque ont "illuminé" (ciblé) à trois reprises la frégate de la Marine française, le "Courbet", avec leurs radars de conduites de tirs, alors que celle-ci venait de tenter d'inspecter un cargo navigant sans transpondeur et soupçonné par les Français d'acheminer des armes vers la Libye. Un acte extrêmement agressif" s'était indignée Florence Parly, notre ministre des Armées.

L'enquête de l'Otan sur l'incident naval survenu en juin entre la France et la Turquie en Méditerranée orientale a été classée trop sensible pour être débattue en public et ne débouchera pas sur des sanctions, a-t-on appris auprès de diplomates.

Ce dossier opposant deux États membres de l'Alliance atlantique est l'un des contentieux qui met à mal son unité.

"Un acte extrêmement agressif "

Il a éclaté le 10 juin, quand une frégate de la Marine française, le "Courbet", dans le cadre de la mission de surveillance de l'Otan baptisée Sea Guardian, a tenté d'inspecter un cargo naviguant transpondeur coupé et refusant de communiquer son port de destination, soupçonné de transporter des armes vers la Libye.

Selon les autorités françaises, des bâtiments de la Marine turque ont alors "illuminé" à trois reprises la frégate avec leurs radars de conduites de tirs.

"Par ailleurs, des personnels (turcs) en gilets pare-balles et casque lourds se sont postés aux affûts des armes légères de ces navires. C'est **un acte extrêmement agressif et qui ne peut pas être celui d'un allié face à un autre allié qui fait son travail sous commandement de l'Otan**", dénonçait **quelques jours plus tard la ministre français des Armées, Florence Parly.**

Les autorités turques ont catégoriquement démenti ces "*fausses accusations*" et exigent des excuses de la France.

Trois mois plus tard, et alors que Paris et Ankara poursuivent leur guerre des mots, il semble improbable que l'enquête ouverte par l'Otan ne puisse régler le litige.

Le rapport est achevé mais "balayé sous le tapis"

Selon un responsable de l'Alliance, le rapport est terminé, mais il refuse de fournir la moindre précision sur son contenu.

"Il a été balayé sous le tapis", dit un diplomate européen.

Un autre explique que l'Otan veut à tout prix conserver la Turquie en son sein, du fait de son influence militaire et de la position stratégique qu'elle occupe sur le flanc sud-est de l'Alliance. Dans ces conditions, il semble exclu de la désigner du doigt.

"Le rapport sur l'incident avec le 'Courbet' n'a pas abouti car personne ne veut humilier la Turquie, qui a demandé bruyamment des excuses", avance une source européenne, qui ajoute cependant que "l'incident a été acté" et que le conseil atlantique a réaffirmé le respect de l'embargo sur la Libye et les règles de comportement entre Alliés.

Gisements d'hydrocarbures, ventes d'armes à la Libye

Dans cet entre-deux, les deux parties continuent de crier victoire.

La semaine dernière, en marge du sommet des pays euroméditerranéens qu'il présidait en Corse, Emmanuel Macron a de nouveau dénoncé les *"comportements inadmissibles"* du président turc Recep Tayyip Erdogan; lequel a répliqué:

"Ne cherchez pas querelle à la Turquie."

La France accuse la Turquie de ne pas respecter l'embargo sur les ventes d'armes à la Libye; elle dit aussi défendre la souveraineté de la Grèce et de Chypre, ses partenaires européens, face aux visées turques sur les gisements d'hydrocarbures ou la définition des zones économiques exclusives.

À la recherche de la "déconfliction"

Côté Otan, on tente de favoriser des discussions de "déconfliction" entre les deux Alliés.

Mais là encore, dit un haut responsable de l'Otan, *"il est difficile de dire si ces négociations produiront un résultat. Chaque déclaration de Paris, Ankara ou Athènes complique à chaque fois tout retour en arrière"*.

Un ambassadeur américain en Europe y voit le résultat d'un choc des ambitions entre "la volonté de Macron d'être le grand homme de l'Europe" et celle d'Erdogan.

(Agence Reuters, avec John Irish et Tangi Salaün à Paris et Tuvan Gurumkcü et Ali Kucukgocmen à Istanbul)

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mediterranee-orientale-l-enquete-de-l-otan-sur-l-incident-naval-franco-turc-mise-sous-le-boisseau-857510.html>

SHOAH

Seconde Guerre mondiale : deux tiers des jeunes Américains ignorent tout de la Shoah

La jeune génération américaine brille par sa méconnaissance de l'Holocauste, selon une étude récente relayée par « The Guardian ».

Par [LePoint.fr](https://www.lepoint.fr)

Publié le 17/09/2020 à 16:03 | Le Point.fr

Un chiffre qui laisse sans voix. Près des deux tiers des jeunes adultes américains ignorent que 6 millions de Juifs ont été tués pendant l'[Holocauste](#), révèle une étude sur les générations Y et Z (les 18-39 ans) relayée par nos confrères du [Guardian](#). Pis, un sondé sur dix est persuadé que les Juifs sont à l'origine de ces crimes de masse perpétrés par l'[Allemagne](#) nazie. Et seuls 52 % d'entre eux ont pu nommer au moins un camp de concentration ou ghetto établi pendant la Seconde Guerre mondiale, se désole le quotidien britannique dans un article publié le 16 septembre 2020.

La jeune génération américaine semble également adepte des théories du complot. Pour preuve, 23 % des personnes interrogées affirment que l'Holocauste n'est qu'un mythe, ou du moins que les faits relatés sont exagérés. Enfin, plus de la moitié des sondés (56 %) ont déclaré avoir déjà vu défiler des symboles nazis sur les réseaux sociaux.

Des résultats « choquants et attristants »

« Les résultats sont à la fois choquants et attristants, et doivent nous pousser à agir maintenant, alors que les survivants de l'Holocauste sont toujours parmi nous pour [raconter leur histoire](#) », a déclaré Gideon Taylor, président de la Conference on Jewish Material Claims Against Germany (Claims Conference), groupement d'associations qui a commandé le sondage. Et Gideon Taylor d'ajouter : « Nous devons comprendre pourquoi nous ne faisons pas mieux pour éduquer la jeune génération sur l'Holocauste et les leçons du passé. Cela doit servir de piqure de rappel. »

L'enquête classe les États américains selon un score basé sur trois critères : si les jeunes ont vraiment entendu parler de l'Holocauste ; s'ils peuvent nommer un camp de concentration, un camp de la mort ou un ghetto ; et s'ils savent que six millions de Juifs ont été tués. Résultat : le Wisconsin est l'État le mieux noté ; 42 % des 18-39 ans vivant dans cet État du Nord-Est ont répondu aux trois critères, suivi du Minnesota (37 %) et du Massachusetts (35 %). La Floride (20 %), le Mississippi (18 %) et l'Arkansas (17 %) sont bons derniers. À l'échelle nationale, 63 % des personnes interrogées ignoraient que 6 millions de Juifs avaient été assassinés.

https://www.lepoint.fr/histoire/seconde-guerre-mondiale-deux-tiers-des-jeunes-americains-ignorent-tout-de-la-shoah-17-09-2020-2392441_1615.php

Lyon : Julie Ravouna-Hasson, déportée et rescapée d'Auschwitz, vient de s'éteindre

D.Mazzola (avec M.Figureau) - **France 3**

Julie Ravouna-Hasson était une rescapée de la Shoah. Elle avait été arrêtée à Lyon en 1944, à l'âge de 16 ans et déportée à Auschwitz. Elle vient de s'éteindre, à son domicile, entourée de ses proches. Julie Ravouna était âgée de 93 ans.

Publié le 17/09/2020 à 14h17 • Mis à jour le 17/09/2020 à 14h47

Julie Ravouna-Hasson n'était encore qu'un nourrisson lorsqu'elle est arrivée en France en 1928 avec sa famille, originaire de Macédoine. Comme son frère cadet, elle est née dans l'actuelle Skopje, aujourd'hui en Serbie. Installés à Lyon, ses parents, juifs non pratiquants, étaient des marchands forains, spécialisés dans le commerce des tissus.

Mars 1944 : arrêtée et déportée versAuschwitz

Le 6 mars 1944, la Gestapo arrête son père, Salomon Hasson, à Lyon, avec plusieurs autres personnes juives. L'arrestation a eu lieu au café du Mâconnais, situé cours Gambetta. Sa femme, Victoire, son fils, Adrien et sa fille, Juliette, sont arrêtés le même jour à leur domicile de la rue Montesquieu, dans le 7e arrondissement de Lyon. Les quatre membres de la famille Hasson sont ensuite conduits à l'École du service de santé militaire, le siège de la Gestapo.

Julie, 16 ans, qui était élève dactylo au Lycée d'Enseignement Professionnel Jamet Buffereau, est ensuite enfermée à la prison de Montluc avant d'être transférée quelques jours plus tard, avec sa mère et son frère, au camp de Drancy. Une étape avant la déportation. Tous trois sont expédiés à Auschwitz le 27 mars 1944 dans le convoi numéro 70. Quant à Salomon Hasson, soupçonné de faire partie d'un réseau de résistants, il est torturé par Klaus Barbie et fusillé le 21 avril 1944.

A leur arrivée à Aushwitz, Julie et sa mère sont séparées d'Adrien. Leur mère est gazée quelques temps après. L'adolescente est employée à la laverie et à la confection de vêtements. En novembre 1944, elle est transférée près de Leipzig, affectée à la fabrication d'armement dans une usine. Elle est finalement évacuée à Theresienstadt en Tchécoslovaquie en avril 1945. Là, elle réussit à s'enfuir. A son retour des camps, elle a oublié jusqu'à son son nom et son prénom. La jeune fille amnésique ne se

rappelle que d'un numéro de téléphone, celui de sa soeur aînée. Elle la retrouvera à Lyon, à la Libération. Elle retrouvera également sa plus jeune soeur, cachée pendant la guerre. Julie Ravouna-Hasson mettra plusieurs années avant de raconter ce qu'elle avait vécu. Au fil du temps, son matricule - 76207 - s'est presque effacé mais sa mémoire est restée intacte.

Cinquante années de silence ...

Muette durant plusieurs décennies, Julie Ravouna-Hasson n'avait rien dit à ses enfants, pour les préserver. Elle a cependant laissé une trace de ce terrible passé, en faisant une cassette, pour laisser un témoignage à ses proches. **Elle a finalement parlé pour la première fois publiquement de son arrestation et de sa déportation devant une caméra pour France 3 Rhône-Alpes. C'était en 2005.**

"On en parlait pas petits bouts, mais dire ce qui nous était arrivé 'était vraiment trop dur, on le gardait en soi," avait-elle confié à notre équipe il y a 15 ans. C'est à ce moment que ses enfants et petits-enfants ont découvert l'histoire dramatique de leur mère.

Julie Ravouna-Hasson a ensuite livré son témoignage à plusieurs reprises devant des jeunes, notamment dans le collège de ses petites-filles. [Son histoire a également été recueillie par l'Ina et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah](#). Julie Ravouna-Hasson est décédée ce mardi 16 septembre, au petit matin. Ses obsèques ont eu lieu le jour même.

D.Mazzola (avec M.Figureau)

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-julie-ravouna-deportee-rescapee-auschwitz-vient-s-eteindre-1874544.html>

GENOCIDE DES TUTSI

**Eric Émeraux, témoignage d'un «traqueur»
d'auteurs de crimes contre l'humanité**

RFI

Publié le : 17/09/2020 - 07:41 Modifié le : 17/09/2020 - 15:51

[Carine Frenk](#)

Le colonel de gendarmerie Éric Émeraux commandait, jusqu'au 1er août, l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), une petite unité d'une vingtaine d'enquêteurs de la gendarmerie qui traque, en France, les auteurs de crimes considérés comme imprescriptibles. C'est cet organisme qui a arrêté, le 16 mai 2020, en banlieue parisienne, Félicien Kabuga, présumé « architecte financier » du génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda. Il vient de publier *La traque est mon métier* aux éditions Plon, un livre témoignage qui nous emmène en Bosnie-Herzégovine, en Syrie mais aussi au Rwanda et au Liberia.

RFI : Est-ce que l'arrestation le 16 mai de Félicien Kabuga, qui est soupçonné d'être l'investigateur du génocide au Rwanda, est l'une de vos plus grandes fiertés ?

Eric Emeraux : [L'arrestation de Kabuga](#) effectivement est l'une de nos plus grandes fiertés, à titre personnel bien sûr, pour l'office d'une manière globale puisque c'est l'aboutissement d'un long travail. C'est l'aboutissement aussi d'une coopération internationale qui s'est avérée très fructueuse, notamment européenne, sur le sujet.

Parce que l'office ne travaille pas seul...

Voilà. La grande leçon de ce type de dossier, c'est qu'on ne travaille pas seuls. Nous, on est intégrés au sein de structures qui coopèrent avec nous en matière de coopération internationale, évidemment tout ce qui est ONU, Cour pénale internationale, Europol, Interpol. Mais aussi, on est en permanence en train de travailler, et c'est vraiment une spécificité de l'office, avec les organisations non gouvernementales, notamment les ONG chercheuses de preuves, qui nous alimentent en permanence en dossiers, en témoignages, etc.

Sur les 150 dossiers traités par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), combien concerne l'Afrique ?

Il faut compter qu'environ 50% des dossiers concernent l'Afrique.

Quels sont les pays, beaucoup de dossiers concernent le Rwanda ?

Notre premier portefeuille concerne effectivement le Rwanda avec 28 ou 29 dossiers. Ensuite, nous avons la République centrafricaine, le Liberia. Nous avons la Libye qui est aussi un pays très important pour nous et ensuite en dégradé, on a le Congo-Brazzaville, la Côte d'Ivoire, le Soudan, etc.

Pour un pays comme le Rwanda, est-ce que votre travail est devenu plus facile aujourd'hui ?

C'est devenu plus facile dans la mesure où effectivement, les relations diplomatiques se sont apaisées entre la France et le Rwanda, cela est un premier point qui est capital. Le second, c'est qu'effectivement, à partir du moment où on a un certain nombre de dossiers, qu'on les propose aux autorités rwandaises -et c'est toujours comme ça que cela se passe-, par la voie des commissions rogatoires internationales. On leur présente une liste de victimes, de témoins, d'auteurs potentiels, d'auteurs condamnés aussi. Et à partir de là, nous derrière, on enquête au Rwanda avec les autorités rwandaises.

Et à chaque fois, il s'agit d'enquêtes complexes. Un travail très long ?

C'est toujours un travail très long parce que, effectivement, nous sommes de fait et de nature éloignés de la scène de crime dans le temps et dans l'espace. Donc à partir du moment où on reçoit un signalement, on commence à travailler au plan national, ça suppose des écoutes téléphoniques, donc beaucoup d'écoutes téléphoniques, de la surveillance, des filatures si besoin est parce que parfois, il n'y en a pas besoin. Ensuite, il y a des recherches sur les comptes bancaires, sur tout ce qui est mis à la disposition des enquêteurs de manière traditionnelle dans la lutte contre la criminalité organisée ou la lutte contre le terrorisme. Tout ce travail-là, c'est beaucoup, beaucoup de travail. Après, le deuxième volet international doit nous amener et nous amène dans le pays. Et là aussi, cela suppose, par exemple pour un dossier rwandais, d'être en mesure d'entendre entre 50, 70, 80 témoins pour être absolument sûrs d'avoir une vision la plus précise de l'implication ou pas de l'individu dans les atrocités qui lui sont reprochées.

La traque de ces criminelles a-t-elle beaucoup évolué notamment avec l'apparition des réseaux sociaux ?

Maintenant, on les intègre dans la traque, c'est-à-dire que les réseaux sociaux, la façon dont les gens évoluent, se prennent en photo etc., nous permettent de les localiser plus facilement. Et si ce n'est pas lui, ce sera peut-être son entourage. Puis après derrière, en perquisition, parce que quand on va aller arrêter l'individu, souvent il y a des téléphones, des tablettes, etc., et on peut aussi récupérer ces éléments de preuves.

Avez-vous déjà reçu des pressions politiques ?

Nous n'avons pas forcément à devoir subir des pressions politiques parce que, comme on travaille sous l'égide du pôle crimes contre l'humanité au sein du Parquet national antiterroriste, on reçoit *soit-transmis* des magistrats qui nous demandent d'enquêter sur tel ou tel individu, sur tel ou tel fait, etc. Donc, à partir de là, on ne subit pas forcément de pressions puisque ce sont des dossiers qui nous sont transmis par les magistrats.

150 dossiers, cela veut dire 150 criminels présumés qui vivent tranquillement en France. Et vous n'avez qu'une petite équipe d'une vingtaine d'enquêteurs au sein de l'office...

Oui, actuellement, il y a environ une vingtaine d'enquêteurs et encore, nous avons été renforcés de dix personnes susceptibles de pouvoir travailler sur ces 150 dossiers, qui sont pourtant des dossiers très importants parce que, ce que l'on ne souhaite pas, c'est que la France devienne un sanctuaire pour les criminels de guerre. Donc, la France, qui parle souvent de lutte contre l'impunité, devrait effectivement se donner les moyens d'arrêter ces individus.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200917-l-arrestation-kabuga-est-l-une-nos-plus-grandes-fiert%C3%A9s>

RUBRIQUE EN ANGLAIS

UPDATED: San Francisco Church Building Fire was Arson

Asbarez 17/09/2020

ANCA-San Francisco Bay Area Chapter Condemns "Emerging Pattern of Hate Crimes"

The Board of Trustees of the St. Gregory Armenian Apostolic Church of San Francisco announced on Thursday that around 4 a.m. the building adjacent to the church was set ablaze by arsonists.

"The building housed Vasbouragan Hall, as well as offices for St. Gregory Armenian Church and various organizations. The San Francisco Fire Department responded immediately, however, the building has suffered a great loss," said the church board of trustees.

"The Church Board of Trustees and community leaders are on site assessing the damage and working closely with San Francisco Fire and Police Departments in their investigation. We will provide more updates to the community as they become available," added the board.

Armenian community officials said that the fire was started in three different areas on the building—the church Sunday School classrooms, the church office and the Hamazkayin Library.

This follows an [attack](#) on the Krouzian-Zekarian Vasbouragan Armenian School and the adjacent community center in July. The exterior of the building was spray painted with anti-Armenian, pro-Azerbaijani graffiti.

"The ANCA San Francisco-Bay Area condemns the attack on the St. Gregory Armenian Church Center and is deeply concerned about an emerging pattern of

hate crimes targeting the Bay Area Armenian American community as an extension of Turkish and Azerbaijani Government aggression against Armenia and Nagorno Karabakh,” said the Armenian National Committee of America San Francisco Bay Area chapter in a statement on Thursday.

“As descendants of victims and survivors of the Armenian Genocide, the Bay Area Armenian American community understands the very real consequences of allowing intolerance and hate to remain unchecked. We will be working with the St. Gregory Armenian Apostolic Church Board of Trustees and the San Francisco Fire and Police Departments to help better ensure the safety and security of the local Armenian American community and its institutions, while pressing for a thorough investigation and prosecution of the perpetrators of both the Krouzian-Zekarian Armenian School and St. Gregory Armenian Church Center attacks,” added the ANCA-SFBA.

“The arson attack comes less than two months after pro-Azerbaijan vandals defaced San Francisco’s Krouzian Zekarian Armenian School – an incident that is being investigated as a hate-crime by the San Francisco Police Department and has been widely condemned by House Speaker Nancy Pelosi, Congresswoman Jackie Speier (D-CA) and a broad range of California Congressional leaders, State Senator Scott Weiner, as well as San Francisco Mayor London Breed, San Francisco Board of Supervisors Chair Norman Yee, and District Attorney Chesa Boudin,” said the local ANCA chapter.

“There is no room for this cowardly, hateful, criminal act in San Francisco,” said San Francisco District Attorney Chesa Boudin in a Twitter post. “We stand with the Armenian community against hate.”

The center houses the offices of the ARF “Kristapor” chapter, the ANCA-San Francisco, the local Homenetmen, ARS, Hamazkayin and AYF chapters.

This is a developing story.

<http://asbarez.com/196835/san-francisco-church-center-set-ablaze-arson-suspected/?fbclid=IwAR2hyTstvhyhyTQfvUiwTRiV2PPwFmpA1SgR-kB5ZIQzjfiXQ4Eo8OEGAMk>

Armenian Embassy calls for full investigation of arson at San Francisco church building

Armradio

[Siranush Ghazanchyan](#) September 18, 2020, 11:43

In the wake of this July's acts of vandalism against the KZV Armenian Elementary School in San Francisco, the Armenian Embassy is carefully monitoring deeply troubling reports of a potential act of arson against the Bay Area Armenian community center adjacent to the St. Gregory the Illuminator Church in San Francisco, Armenia's Ambassador to Armenia Varuzhan Nersisyan has said.

"We call on U.S. law enforcement authorities at the local, state, and federal levels to fully investigate this incident and hold those responsible accountable," the Ambassador said in a Facebook post.

"I share my solidarity with the Bay Area Armenian community, and express my hope that, as the result of our collective efforts, the damage to the Church and Community Center will soon be fully repaired," he added.

A building next to an Armenian church in San Francisco's Laurel Heights [burned down](#) overnight Thursday.

Dispatchers received reports around 4 a.m. of a fire at the building next to the St. Gregory Armenian Apostolic Church. Fire crews arrived on scene not long after and managed to prevent it from spreading to the church, but the building was destroyed.

"The San Francisco Fire Department responded immediately, however, the building has suffered a great loss," V. Rev. Fr. Smpad Saboundjian and church chairman Rostom Aintablian wrote in a message to parishioners.

District Attorney of San Francisco Chesa Boudin has expressed outrage at the arson at Armenian Church.

"The Armenian community of San Francisco woke up today to an arson at their church. There is no room for this cowardly, hateful, criminal conduct in San Francisco. We stand with the Armenian community against hate," Mr. Boudin said in a Twitter post.

https://en.armradio.am/2020/09/18/armenian-embassy-calls-for-full-investigation-of-arson-at-san-francisco-church-building/?fbclid=IwAR3zzRgbnjU6E_UlpV38rodzdCJqx4xID-lJwh6WbwPyNOMM9OjKLi68l9E

Property of journalist Can Dündar to be confiscated if he fails to appear in court

Currently abroad, journalist Can Dündar has commented on the ruling handed down by the court: "A government which has confiscated and

used up people's accumulation of 100 years will naturally not refrain from having designs on our house."

İstanbul - BIA News Desk 18 September 2020, Friday 08:18

Journalist Can Dündar has spoken about the verdict of the court which has ruled that his property shall be confiscated if he fails to appear in court.

"A government which has confiscated and used up people's accumulation of 100 years and sold the country's lands, forests, lakes, deers and the Republic's century-old institutions will naturally not abstain from having designs on our house," Dündar has protested.

While Can Dündar was sentenced to 5 years, 10 months in prison over a news report published on daily Cumhuriyet regarding the trucks of the National Intelligence Organization (MİT) stopped by gendarmerie officers, the Court of Cassation reversed this judgement and his retrial continued at the İstanbul 14th Heavy Penal Court yesterday (September 17).

Upon the request of the İstanbul Chief Public Prosecutor's Office, the court has ruled that in the event that Can Dündar, who is currently abroad, does not appear in court within 15 days, he will be considered a "fugitive" and his entire property shall be confiscated.

Speaking to Artı TV, Can Dündar has said, "What is at stake in the court ruling which it handed down in four minutes is our labor of 40 years..."

Other highlights from his comments are as follows:

'Final ruling to be handed down by history'

"I have been in this profession for 40 years. I have been engaged in nothing other than journalism, documentary-making and writership in these 40 years.

"My wife and I only have a house and a summer house registered on us thanks to the money that we earned with our elbow grease. And also the house inherited from my late father where my mother still lives alone..."

"Putting the hearing dated February back in a haste, the 14th Heavy Penal Court apparently called on me to appear in court, it has declared that if I do not appear, my whole property will be confiscated. What is at stake in the ruling that the court handed down in 4 minutes is our labor of 40 years...

"I have still several ongoing lawsuits against me, from the Gezi Trial to the Cumhuriyet case, from the MİT Trucks case to daily Özgür Gündem trial, from the December 17-25 file to insulting Erdoğan; however, there is still no ruling of conviction against me.

"I was dismissed twice because I revealed the illegal operation and corruption file of the government, I was put on trial several times, I was unjustly arrested and served time in prison. Even after I was released, I went abroad and came back many times, I defended myself in all lawsuits.

"However, after the hitman was immediately released and treated as a hero following the armed attack that targeted me in front of the courthouse, I understood the real intention of the government.

"The AKP is determined to make its dissidents rot in grave, and if not, then in jail... Those who are not in either one of them have either kept silent or they are struggling for rights by risking their lives.

"They want me to turn myself in to a justice system where prosecutors file lawsuits upon instruction and judges hand down rulings upon orders. 'Otherwise, we will confiscate your property,' they say.

"A government which has confiscated and used up people's accumulation of 100 years and sold the country's lands, forests, lakes, deers and the Republic's century-old institutions will naturally not abstain from having designs on our house... But the final ruling is to be handed down by history.

"My audience knows me from my documentaries. I made documentaries on the [coups of] May 27, March 12 and September 12. I listened to witnesses and displayed it on the screen that power corrupts, but absolute power corrupts absolutely, it hits the ones who abused power in the end and an unjust throne is not passed on to even sultans, putschists or dictators.

"Today is September 17 [when the then PM Adnan Menderes was killed in capital punishment in 1961]... A page from history where a government which ruled with atrocity, disregarded the law and crushed its dissidents...

"Our job is to struggle so that our country can be freed from this oppressive regime, whose end is imminent, without living through such sad ends and to keep on saying what we know best with courage, faith and a firm stance. And keeping on doing this until our last breath..."

What happened?

After daily Cumhuriyet, whose the then Editor-in-Chief was Can Dündar, published a news report titled "Here are the weapons Erdoğan said do not exist" on May 29, 2015, an investigation was launched against the journalist on charges of "obtaining information about the security of the state", "political and military espionage", "disclosing information that should have remained confidential" and "propagandizing for a terrorist organization."

Following this news report on the MİT trucks stopped by gendarmerie officers, President Erdoğan threatened Dündar without naming him on a live program on state channel TRT, saying, "I think that this person who reported that special news will pay a heavy price for this. I will not just leave him like this..."

As part of the investigation conducted by the İstanbul Chief Public Prosecutor's Office, former Cumhuriyet Editor-in-Chief Can Dündar and former Ankara Representative Erdem Gül were arrested on November 26, 2015 on charges of "obtaining and disclosing the confidential information of the state for purposes of political or military espionage" and "knowingly and willingly aiding an armed terrorist organization as non-members."

Following the ruling of "right violation" of the Constitutional Court on February 25, 2016, Dündar and Gül were released the day after.

Commenting on this ruling, President Tayyip Erdoğan said, "I do not respect it, I do not abide by the ruling."

Accepting the indictment issued by the Chief Public Prosecutor's Office, the İstanbul 14th Heavy Penal Court ruled that Can Dündar should be sentenced to 5 years, 10 months in prison and Erdem Gül to 5 years in prison on charge of "disclosing the confidential information of the state."

Acquitting Dündar and Gül of "attempting to overthrow the government of the Republic of Turkey or attempting to prevent it from fulfilling its duty partly or fully," the court separated the file on charge of "knowingly and willingly aiding an armed terrorist organization as non-members."

On the day when he had his hearing in İstanbul, Can Dündar was targeted in an armed attack in front of the courthouse in Çağlayan. While Dündar survived the attack without any injuries, NTV reporter Yağız Şenkal was wounded in his leg. Murat Şahin, the assaulter, was sentenced to 10 months in prison and a judicial fine of 4 thousand 500 lira. While the court gave good conduct time to Şahin, it also ruled that "he could not be penalized over an attempted action."

The Court of Cassation reversed the prison sentences of Dündar and Gül on charge of "disclosing confidential information of the state" on March 9, 2018. In the light of this reversal, the trial started again at the İstanbul 14th Heavy Penal Court on April 2, 2019. The court requested a red notice against Dündar.

(EKN/SD)

<http://bianet.org/english/human-rights/231101-property-of-journalist-can-dundar-to-be-confiscated-if-he-fails-to-appear-in-court>

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !

**Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour
#OsmanKavala !** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

Nota CVAN :

Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.

RUBRIQUE AGENDA

RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS- SPECTACLES-PARUTIONS

Agenda - Mémorial de la Shoah - Rencontre sur le thème "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?»

Agenda - Mémorial de la Shoah - Rencontre sur le thème "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?" - Agenda Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le dimanche 27 septembre 2020 à 16h30, le Mémorial de la Shoah organise une Rencontre avec Claire Mouradian, directrice de recherche émérite au CNRS (CERCEC) et Laurent Véray, historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3, sur le thème : "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?"

Photo : Wagon du Bagdadbahn transférant les déportés arméniens originaires d'Anatolie occidentale vers la Syrie dans des wagons à bestiaux.

Publié le 18 septembre 2020

Plus d'un siècle après, le génocide des Arméniens de 1915 est toujours nié par l'État turc, héritier de l'Empire ottoman. D'où de nombreux travaux centrés sur la question de la preuve. Aujourd'hui, alors que le « choc des images » l'emporte souvent sur le « poids des mots », comment documenter et illustrer ce crime contre l'humanité? Au regard de la rareté des sources iconographiques, du fait de la censure, des limites technologiques de l'époque et de l'effacement des traces et d'un manque de références nécessitant un travail d'authentification. La discussion avec le public s'organisera autour d'une série de photographies, d'illustrations et d'extraits de films de fiction et de documentaires.

En présence de Claire Mouradian, directrice de recherche émérite au CNRS (CERCEC), et de Laurent Véray, historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3.

Lieu : Auditorium Edmond J. Safra

Participants : 67 maximum

Inscription sur :

<https://billetterie.memorialdelashoah.org/fr/evenement/le-genocide-des-armeniens-quelles-images-contre-le-deni>

**Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions,
toutes les mesures d'hygiène et de sécurité sont mises en place.**

Le port du masque est obligatoire.

L'événement sera également diffusé en direct sur le site internet du **Mémorial de la Shoah** www.memorialdelashoah.org, ainsi que sur Facebook et Youtube.

En partenariat avec le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA).

<https://billetterie.memorialdelashoah.org/fr/evenement/le-genocide-des-armeniens-quelles-images-contre-le-deni>

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/agenda-memorial-de-la-shoah-rencontre.html>

Agenda - Parution : « Si je reviens un jour », les derniers mots de Louise Pikovsky

Agenda - Parution : « Si je reviens un jour », les derniers mots de Louise Pikovsky – Collectif VAN - www.collectifvan.org – La BD « Si je reviens un jour », fruit du travail de la journaliste Stéphanie Trouillard et du dessinateur Thibaut Lambert, redonne vie à l'histoire poignante de

la jeune Louise Pikovsky. En 2010, lors d'un déménagement au sein du lycée Jean-de-La-Fontaine, dans le 16e arrondissement de Paris, des lettres et des photographies ont été trouvées par hasard dans une vieille armoire. Enfouis là depuis des dizaines d'années, ces documents appartenaient à une ancienne élève, Louise Pikovsky. Plusieurs mois durant, cette jeune lycéenne avait correspondu avec sa professeure de lettres. Son dernier courrier date du 22 janvier 1944, jour où elle est arrêtée avec sa famille. Internés à Drancy, le père, la mère et les quatre enfants ont été déportés à Auschwitz. Ils n'en reviendront pas. Sortie aux éditions @Desrondsanslo le 11 mars 2020 alors que la France s'enfermait pour un long confinement, cette bande dessinée relate un destin singulier et émouvant qui a une portée universelle.

Publié le 25 mai 2020

Desrondsanslo

Si je reviens un jour...

**Les lettres retrouvées de Louise Pikovsky
de Stéphanie Trouillard et Thibaut Lambert**

Shoah - Témoignage - Devoir de mémoire

20,00 €

Histoire complète

En 2010, lors d'un déménagement au sein du lycée Jean de La Fontaine, dans le 16e arrondissement de Paris, des lettres et des photographies ont été trouvées dans une vieille armoire. Enfouis là depuis des dizaines d'années, ces documents appartenaient à une ancienne élève, Louise Pikovsky. Plusieurs mois durant, cette jeune lycéenne a correspondu avec sa professeure de lettres. Son dernier courrier date du 22 janvier 1944, jour où elle est arrêtée avec sa famille.

Bande dessinée tout public

Collection Histoire

Parution : 11 mars 2020

112 pages couleur

Format cartonné dos rond : 19,5 x 26,5 cm

EAN : 9782374180847

À voir également, le web-documentaire :

Si je reviens un jour : les lettres retrouvées de Louise Pikovsky - [FRANCE 24](#)

TÉLÉCHARGER :

[Visuel - Si je reviens un jour : les lettres retrouvées de Louise Pikovsky](#)

<http://www.collectifvan.org/pdf/01-13-28-25-05-20.pdf>

<http://www.desrondsdanslo.com/SiJeReviensUnJour.html>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101843>

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - www.collectifvan.org – Collectif

VAN – www.collectifvan.org – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque contemporaine, en particulier Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

Taner Akçam

Ordres de tuer. Arménie 1915

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

Discipline : Histoire

EAN : 9782271127174

Date de parution : 09/01/2020

Pagination : 328

Format : 15 x 23 cm

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Préface d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

Revue de presse

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire. »

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

Lire aussi :

Génocide arménien : le déni dynamité (L'Express)

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armenien-le-deni-dynamite_2111659.html

Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-deni-du-genocide-des-armeniens-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html

Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuves-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php

URL :

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101393>

Agenda - Le Monde diplomatique : "1920-2020 - Le combat kurde"

Agenda - Le Monde diplomatique : "1920-2020 - Le combat kurde" – Collectif VAN – www.collectifvan.org – La revue "Manière de voir", éditée par Le Monde diplomatique, consacre son n°169 de février-mars 2020, au combat kurde depuis 100 ans : "Voilà un siècle que les Kurdes se battent pour obtenir, à défaut d'un État, la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels ; un siècle qu'ils se heurtent aux intérêts des pays où ils vivent - Irak, Iran, Syrie et Turquie -, dans une lutte jalonnée de guerres, de trahisons, de divisions, de massacres, mais aussi d'espérances, de résistances et de quelques victoires... Retour sur une épopée." Numéro coordonné par Akram Belkaïd.

Publié le 23 janvier 2020

Le Monde diplomatique

1920-2020

Le combat kurde

Manière de voir n°169, Février-mars 2020

Voilà un siècle que les Kurdes se battent pour obtenir, à défaut d'un État, la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels ; un siècle qu'ils se heurtent aux intérêts des pays où ils vivent - Irak, Iran, Syrie et Turquie -, dans une lutte jalonnée de guerres, de trahisons, de divisions, de massacres, mais aussi d'espérances, de résistances et de quelques victoires... Retour sur une épopée.

Disponible en kiosques et sur notre boutique [en ligne](#)

Numéro coordonné par Akram Belkaïd

Édition : Olivier Pironet

Conception graphique : Boris Séméniako

Iconographie : Laetitia Guillemin

Photogravure : Patrick Puech-Wilhem

Cartographie : Cécile Marin

Correction : Xavier Monthéard et Florent Paillery

Remerciements à Olivier Piot et Claire Pilidjian

L'allié que l'on sacrifie ///// Akram Belkaïd

Introduction

Un grand peuple sans État ///// Cécile Marin

La course sans fin du soleil kurde ///// Olivier Piot

I. Le temps des défaites

Le 24 juillet 1923, le traité de Lausanne remettait en cause la création d'un État kurde pourtant promise par le traité de Sèvres (10 août 1920) conclu après la première guerre mondiale. Ce revers d'importance n'empêcha pas les Kurdes de tenter d'obtenir gain de cause au cours des décennies qui suivirent. Dans un Proche-Orient miné par les crises, leurs rares victoires ne furent jamais pérennes.

Les dures leçons de l'histoire ///// Kendal Nezan

Ouverture à Bagdad, inquiétude à Ankara et Téhéran ///// Éric Rouleau

Les principales organisations kurdes ///// Claire Pilidjian

L'apaisement puis encore la guerre ///// Kamuran Bédîr-Khan

Naissance et chute de la République de Mahabad ///// Thomas Bois

Divisions, alliances et revirements ///// Elizabeth Picard

Répression ordinaire en Iran ///// Jan Piruz

II. Résurgences et résistances

À partir des années 1980, la question kurde se duplique en deux conflits majeurs. Le premier, en Irak, n'est que la continuation de décennies faites d'alternance entre répression armée et tentatives de règlement pacifique. Le second, en Turquie, signe l'avènement d'un nouvel acteur décidé à arracher par les armes des concessions à Ankara : le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Quand le PKK prend les armes ///// Christiane More

Gazage à grande échelle ///// Kendal Nezan

Enlèvement turc au Kurdistan ///// Alain Gresh

Une bien incertaine autonomie ///// Michel Verrier

« Un frère tue son frère » ///// Akram Belkaïd

Plongée dans un pays en guerre ///// Olivier Piot

Le cinéma face au conflit en Anatolie///// Nicolas Monceau

III. Espérances et nouvelle donne

L'autonomie du Kurdistan irakien, l'ouverture de négociations de paix entre Ankara et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ainsi que l'expérience de communalisme démocratique dans le nord-est de la Syrie ouvrent de nouvelles perspectives aux Kurdes. Mais l'émergence de l'Organisation de l'État islamique (OEI) et les tensions entre le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et le pouvoir irakien font renaître les logiques de guerre.

L'année où tout parut possible ///// Vicken Cheterian
Kirkouk la disputée ///// Shahinez Dawood
Les héros de Kobané ///// Dora Serwud
Émancipation féminine au Kurdistan irakien ///// Nadia Maucourant
Les ombres de Sanandaj ///// Airin Bahmani et Bruno Jäntti
La sale guerre du président Erdoğan ///// Selahattin Demirtaş
Voyage au cœur d'une utopie libertaire ///// Mireille Court et Chris Den Hond
Un référendum pour rien ? ///// Laurent Perpigna Iban
Le long chemin de la gauche kurde///// Jean-Michel Morel
L'incertitude règne au Rojava ///// Mireille Court et Chris Den Hond
Liberté d'expression en danger ///// Sylvain Mercadier
Les combats des femmes kurdes ///// Nazand Begikhani
L'erreur tactique du PKK ///// Akram Belkaïd

Voix de faits

Cartographie, chiffres-clés, citations...

- Population kurde dans le monde (carte)
- De la Médie au Rojava (chronologie)

Perspectives

Perspectives incertaines ///// Gérard Chaliand

Iconographie

Les images accompagnant ce numéro sont de :

- Mathias Depardon, Christophe Petit-Tesson, Emilien Urbano, Ako Goran.
- Goran Tomasevic, de l'agence Reuters.
- les archives Ali Qazi, Saman Barzinji, Homer Dizeyee, Mullazem Omar et les photographes Francois-Xavier Lovat, Chris Kutschera de The Photolibrary of Kurdistan
- Bruno Barbey, Thomas Dworzak, Nikos Economopoulos, Susan Meiselas, Lorenzo Meloni, Emin Ozmen, Gilles Peress, Moises Saman, de l'agence Magnum.

Jalons

Un drapeau emblématique

Saladin, héros kurde du monde arabe

Moustapha Barzani, chef absolu

Fantômes arméniens, reconnaissance kurde

Le neveu de Moussa Bey de Mokhtan

La bataille de Tchaldirane

Les intellectuels turcs et la « sale guerre »

Un chef charismatique

Peshmergas

Mehmed Uzun, le pionnier

Ode à l'union pour peuple en révolte

La « ceinture arabe »

Newroz

Une délégation

L'heure kurde

Saz

Le penseur du communalisme

L'égérie de la « voie démocratique »

Bande dessinée

Coordonné par Guillaume Barou

Kobane Calling ///// Zerocalcare

Documentation

Olivier Pironet

Bibliographie

Sur la Toile

<https://www.monde-diplomatique.fr/mav/169/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101363>

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Publié le 24 octobre 2019

Éditions Thaddée

Déconstruction

Auteur :Erol Özkoray

ISBN :978 2919131747

Prix : 20,00€

Format : 15 x 21cm, 164 pages

Éditions Thaddée

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l'école française. Il n'aura de cesse de démasquer ces mensonges d'Etat et de lutter pour faire triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les « passeports Mitterrand »...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en

Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec Déconstruction, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

Agenda - «Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour

Agenda - «Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Un Aznavour peut en cacher un autre. De Charles, disparu le 1er octobre de l'année dernière, on connaissait le chanteur et ses escapades dans le cinéma, mais on ignorait sa passion pour filmer, sans cesse, tout ce qui lui tombait sous l'œil. Ces images vivantes jamais dévoilées, Marc di Domenico a pris soin d'en reconstruire la trajectoire. Voici sous nos yeux une vie et une carrière aussi éblouissantes que chargées d'amour. Pour les trois femmes de sa vie, d'abord. Pour ses racines arméniennes évoquées dans une émouvante rencontre à Erevan avec sa grand-mère. Et pour les autres enfin, silhouettes attrapées au vol, passants du monde entier : « Je vous regarde depuis le début, vous étiez là partout, à la fois proches et hors d'atteinte. C'est ma caméra qui m'a amené vers vous, partout, au pays des merveilles. »

Publié le 1er octobre 2019

Le Parisien

«Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour

Le chanteur avait filmé sa vie. Un exceptionnel document inédit sort demain sur les écrans.

Par **Pierre Vavasseur**

Le 1 octobre 2019 à 08h42

Un Aznavour peut en cacher un autre. De Charles, disparu le 1er octobre de l'année dernière, on connaissait le chanteur et ses escapades dans le cinéma, mais on ignorait sa passion pour filmer, sans cesse, tout ce qui lui tombait sous l'œil. Ces images vivantes jamais dévoilées, Marc di Domenico, directeur artistique de l'ultime album « Encores », a pris soin d'en reconstruire la trajectoire.

Voici sous nos yeux une vie et une carrière aussi éblouissantes que chargées d'amour. Pour les trois femmes de sa vie, d'abord : Micheline, Evelyn et Ulla bien sûr, l'ange de Suède, qui lui laissa un jour ce message : « Ne me rappelle que pour me dire que tu m'épouses. » Pour ses racines arméniennes évoquées dans une émouvante rencontre à Erevan avec sa grand-mère.

Une vie formidable

Et pour les autres enfin, silhouettes attrapées au vol, passants du monde entier captés par sa caméra super 8 de Londres en Afrique. « En fait, je vous regarde depuis le début, vous étiez là partout, à la fois proches et hors d'atteinte. C'est ma caméra qui m'a amené vers vous, partout, au pays des merveilles. »

Plus tard, il la confiera à d'autres mains pour qu'il apparaisse à son tour sur la pellicule aux côtés de ses géants à lui : Piaf, Sinatra, Dalida, Johnny... Ce document fascinant, auquel Romain Duris prête sa voix, propage le plus beau des discours : on peut naître de très peu, connaître « la Bohême » dans une tanière à Montmartre, être raillé et refusé mais, finalement, assouvir ses plus grands rêves.

Bande annonce :

<https://youtu.be/DDrYVTWLhyI>

Séances à Paris et IDF (à partir du mercredi 2 octobre) :

<https://m.offi.fr/#/home/cinema/cat/%7B%22idProgrammation%22:%221600988%22%7D/summary>

Le Regard de Charles

Date de sortie 2 octobre 2019 (1h 23min)

De Marc Di Domenico

Avec Charles Aznavour, Romain Duris

Genre Documentaire

Nationalité français

Distributeur Rezo Films

Synopsis et détails

En 1948, Edith Piaf offre sa première caméra à Charles Aznavour, une paillard qui ne le quittera plus.

Jusqu'en 1982 Charles filmait des heures de pellicules qui formeront le corpus de son journal filmé.

Aznavour filme sa vie et vit comme il filme. Partout où il va, sa caméra est là, avec lui. Elle enregistre tout. Les moments de vie, les lieux qu'il traverse, ses amis, ses amours, ses emmerdes.

Quelques mois avant sa disparition il entame avec Marc di Domenico le dérushage de ses films. Il décide alors d'en faire un film, son film. "Le regard de Charles" : le journal filmé d'une légende mondiale.

Pour les séances par ville cliquez [Ici](#)

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=275157.html

Attention, n'attendez pas : il y a peu de salles, le documentaire risque de ne pas être projeté durant plusieurs semaines.

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100959>

Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde

Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Actes Sud publie pour cette rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Actes Sud

Je ne reverrai plus le monde

Textes de prison

Ahmet ALTAN

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague

d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Un livre de résilience exemplaire.

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilıcak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York

Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan, d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

[Juin 2019] 1000e jour de prison

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Aslı Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans

sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKK Günes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculpé d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculpé « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

Ahmet ALTAN

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

DOSSIERS PERMANENTS

Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.

SOMMAIRE : <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Ephémérides

La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).

[Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)](#)

[Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)](#)

SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

Rubrique Info Collectif VAN

Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN** :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.

- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.
- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).
- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

Rappel :

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

Appel aux dons :

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Votre avantage fiscal :

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Utilisez au mieux le site du Collectif VAN

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !

Rubrique News

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Info Collectif VAN

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Tout sur VAN

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au coeur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

Salle de Presse

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

Communiqués

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

Actions VAN

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

Agenda

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

Photothèque

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6

Veille-Media

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1

MEDIAS

Quelques émissions TV & radios où les citoyens peuvent intervenir

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

Quelques coordonnées :

TF1 - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : www.tf1.fr

France 2 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : www.france2.fr

Email : mediateurinfo@france2.fr

France 3 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : www.france3.fr

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

Canal + - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : www.cplus.fr

France 5 - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

Arte - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : www.arte-tv.com

Email : communication@arte-tv.com

M6 - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : www.m6.fr

CNEWS - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : www.itelevision.fr

LCI - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : www.lci.fr

Quelques émissions Radio :

France Inter www.radiofrance.fr

Le téléphone sonne

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

RMC www.rmcfinfo.fr

BOURDIN & Co Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" !
Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne.
Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

L'association des auditeurs de France Culture

L'association des Auditeurs de France Culture (aaFc), créée en 1984, rassemble les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
- la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
- son ouverture aux différents aspects de la culture ;
- son rayonnement et développement de son influence ;
- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et

indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

Collectif VAN

[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: contact@collectifvan.org

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>